

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 2010 - N° 14

Des matrones aux Sages-femmes



Des matrones aux **S**ages-femmes

«Exerçant une profession médicale, la sage-femme assure, en toute autonomie, la surveillance de la grossesse normale, du travail et de l'accouchement, ainsi que celle de la mère et de l'enfant après l'accouchement. Elle pratique les examens cliniques et para-cliniques nécessaires (échographie,...) et participe activement à toutes actions de prévention dans le domaine de la santé»¹. Voici une définition précise et détaillée du métier de sage-femme à l'heure actuelle. Cette profession a pourtant subi de considérables évolutions depuis ses origines. Nous allons retracer ici les principales réformes survenues de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Nous aurons ensuite la chance de retracer le parcours de deux sages-femmes de la région. Nous vivrons ainsi, de l'intérieur, l'évolution de cette profession durant les cinquante dernières années.

Petit historique de la profession

Dès l'Antiquité, de par l'importance du rôle qu'elle occupe, la sage-femme jouit d'une grande considération en Occident. Formée aux rituels magiques et disposant de certaines connaissances en herboristerie, la sage-femme cherche à apaiser les femmes lors des accouchements difficiles ainsi qu'à augmenter les chances de survie des nouveau-nés.

Dès 1230 avant J.-C., en Egypte antique, il existe des corporations de sages-femmes, formées à l'art du métier dans les «maisons de Vie»². En Grèce antique, pays où la médecine fait de rapides progrès, les sages-femmes délaissent progressivement les rites magiques et se tournent vers des pratiques plus empiriques. Plus tard, dans la Rome antique, il existe deux catégories de sages-



Vincent Lamon

¹ Voir : http://www.ordre-sages-femmes.fr/grand_public/prof/gpprofinintro.htm

² Les «maisons de Vie» sont des endroits particuliers, à l'intérieur des temples, dans lesquels se trouve une bibliothèque qui rassemble des papyrus précieux, et qui servent en général de centres de formation pour les scribes ou les prêtres.



femmes, les unes ayant reçu une instruction « anatomique » et « paramédicale », dans la mesure des connaissances de l'époque, les autres se basant sur leurs propres expériences au chevet des femmes en couches. On retrouve ces deux facettes de la profession côte à côte durant tout le Moyen Âge et jusqu'au XIX^e siècle.

Les accouchements sont alors essentiellement réalisés par des « matrones », disposant de peu de connaissances théoriques, dont le savoir-faire provient « d'une transmission orale de pratiques non codifiées, mêlées à des gestes magico-religieux »³. A la campagne, ces matrones sont choisies sans avoir à passer d'examen. Leurs interventions, à la base gratuites, sont alors rémunérées selon le bon vouloir des familles. En ville, en revanche, des sages-femmes sont engagées après avoir réussi un examen.

En raison du manque d'hygiène et des lacunes des matrones, la mortalité infantile et celle des femmes en couches est élevée au cours du XVIII^e siècle. Par crainte de dépopulation, on décide, dès 1750, à peu près partout en Europe, de mettre sur pied des cours d'accouchement.

Ces cours sont alors ouverts aussi bien aux femmes qu'aux hommes qui veulent se former au métier « d'accoucheur ». Or, « cette intrusion des hommes dans un espace féminin ne se fait pas sans problèmes [...] la présence d'un [accoucheur], médecin ou chirurgien, qui s'impose dans la chambre de la femme en couches est mal vécue et entraîne la gêne »⁴.

La première école de Suisse romande est ainsi créée en 1778 à Yverdon, témoignant d'une prise de conscience de l'importance d'une bonne formation en obstétrique. Celle-ci jouera un rôle prépondérant dans la chute de la mortalité infantile et de celle des femmes en couches dans la seconde partie du XVIII^e siècle et au siècle suivant.

³ Miriam Nicoli, « Le XVIII^e siècle, un tournant dans l'histoire de l'accouchement », *Le Courrier*, 11 septembre 2007.

⁴ *Ibidem*.



Sages-femmes d'autrefois, sages-femmes d'aujourd'hui: portraits croisés

Mais qu'en est-il de la formation et du métier de sage-femme au XX^e siècle, dans notre région ? Pour répondre à cette question, retraçons le parcours de deux sages-femmes « du cru » : Cécile Cordonier, née Duc, de Chermignon, et Denise Lamon, de Montana-Village⁵.



Cécile Cordonier

Cécile Cordonier est sage-femme à domicile et met au monde deux mille sept cent septante-sept enfants en plus de cinquante ans de métier. Depuis sa prime jeunesse, Cécile donne des soins aux accouchées de sa famille et à leurs bébés.

Denise Lamon, née à Montana-Village sait qu'elle veut devenir sage-femme dès qu'elle comprend comment les enfants viennent au monde. Cécile Lamon, sa maman, n'est pas enthousiasmée par le choix de sa fille, car il signifie quitter le domicile familial pour aller étudier à Lausanne ou à Genève. Devant la résolution de Denise, pourtant, elle ne peut que se résigner, d'autant plus que sa propre sœur, Louise, est elle-même sage-femme à domicile, et qu'elle encourage Denise à choisir cette voie, à condition qu'elle soit sage-femme en hôpital. «A domicile, les conditions sont trop instables et difficiles», dit-elle.

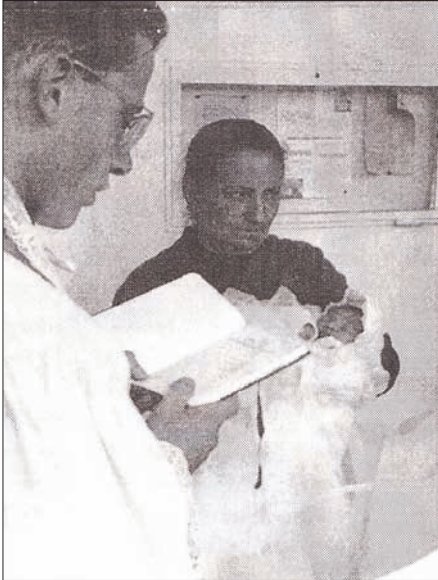
A vingt ans, Cécile Cordonier part à Lausanne pour entreprendre ses études, malgré un bagage scolaire plutôt mince.

Denise, quant à elle, part pour la première fois à Lausanne pour passer ses examens d'entrée en 1954. L'école qu'elle fréquente dure deux ans. En première année, on demande aux futures sages-femmes d'observer ce qui se passe à l'intérieur d'une maternité,

⁵ La totalité des informations concernant Cécile Cordonier provient d'un article intitulé : «La vie avant tout ! », écrit par Paulette Berguerand dans «La vie à Crans». Celles qui concernent Denise Lamon sont le fruit d'un entretien.



de nettoyer, baigner, peser, mesurer, laver et surveiller les nouveau-nés, ainsi que de s'occuper des accouchées. En deuxième année, on les considère aptes à accoucher les premiers-nés et à assister leurs congénères de première année. Les études sont plutôt pratiques, bien qu'il y ait des cours trois fois par semaine.



Cécile Cordonier lors d'un baptême.

Ces études sont cependant astreignantes. Jugez plutôt: réveil et petit déjeuner à 5h30, suivi du déjeuner des dames en couches. Puis il s'agit de débarrasser la vaisselle et de faire la toilette des parturientes, puisque à l'époque, l'usage veut que les femmes restent couchées jusqu'au huitième jour. Par la suite, il faut faire le lit et la chambre. Les étudiantes sont rémunérées à concurrence de quarante francs par mois, somme à laquelle il faut déduire le prix des blouses et des chaussures, à leur charge.

A la fin de ses études, Cécile Cordonier retourne en Valais. Elle se marie et a des enfants. Commence alors pour elle une vie alliant famille et travail. Veuve à quarante-huit ans, elle n'interrompt pas pour autant son activité. Ses enfants doivent alors se prendre en charge. Appelée jour et nuit, Cécile se rend au domicile de ses patientes, et ce par tous les temps.

Pour Cécile, la priorité est de sauver la vie de l'enfant et de la mère et d'éviter les infections. Les progrès en ce sens sont plus nombreux dès que les femmes acceptent de se faire laver. Mais il lui importe aussi particulièrement de baptiser au plus vite les nouveau-nés en danger de mort.

Lorsqu'elle termine ses deux années d'étude, Denise Lamon s'engage à la maternité de Neuchâtel, où elle arrive le 15 novembre 1956. Elle loge alors sur place. Cette expérience est particulièrement enrichissante pour elle, puisque la maternité de Neuchâtel accueille jusqu'à trois accouchements par jour, pour un total de mille deux cents par an.



Denise à la maternité de Neuchâtel en 1960.

En 1964, Denise quitte ensuite Neuchâtel pour Lausanne, engagée dans une clinique en division semi-privée. Elle y passe les plus beaux moments de sa carrière. Elle y pratique durant huit ans. Comme le rythme des naissances est plus faible qu'à Neuchâtel (environ cinq cents par année), les conditions de travail sont d'autant meilleures.

En 1970, elle retourne en Valais, à Martigny. Pour la première fois, elle doit accoucher à deux reprises à domicile. Ces deux expériences, qu'elle juge très difficiles, les conditions différant énormément du milieu hospitalier, la convainquent que sa tante Louise avait raison lorsqu'elle lui conseillait de travailler au sein d'un hôpital.

En 1974 et 1975, la maman de Denise tombe malade et elle cesse ses activités professionnelles durant une année pour la soigner. Quand elle recommence à travailler, en 1975, elle officie à Sierre, jusqu'à l'âge de sa retraite, en 1994.

Cécile a exercé sa profession jusqu'à l'âge de septante-cinq ans, consacrant sa fin de carrière aux mamans défavorisées ne pouvant pas aller à l'hôpital. Elle dirait certainement à une jeune fille qui voudrait se lancer dans cette profession: «Si tu as le cœur à le faire, la patience et la propreté dans la tête, vas-y!». Denise renchérirait en disant: «Parfois, il faut avoir le caractère mieux fait que la figure pour bien faire son travail».

Quand on lui demande ce qui a évolué dans le métier de sage-femme, Denise dit que les améliorations technologiques et la mise au point de nouvelles méthodes de prise en charge des patientes (par exemple



Denise Lamon, sage-femme.

la sophrologie) ont permis une amélioration significative des conditions d'accouchement. De son point de vue, les cours pour les futurs parents sont aussi une amélioration bienvenue, puisque ceux-ci connaissent mieux les changements qui surviennent avec la naissance d'un enfant.

Cécile et Denise seraient d'accord pour dire que si c'est un beau métier, c'est aussi un métier à grandes responsabilités, éprouvant, stressant. Il est aussi parfois psychologiquement difficile, puisque la sage-femme se retrouve au cœur des souffrances vécues par les couples lors des naissances difficiles.

La profession de sage-femme en Suisse romande à l'heure actuelle

Pour devenir sage-femme, à l'heure actuelle, il faut passer par une école supérieure (HES-SO) à Genève ou à Lausanne afin d'obtenir le titre de « Bachelier of Sciences [HES] de Sage-Femme ».

Depuis la signature des accords de Bologne par la Suisse, le diplôme de sage-femme est reconnu par les pays européens. La profession reste pourtant un métier paramédical au même titre que celui d'infirmier. Le métier s'ouvre aussi de plus en plus aux hommes. Au fond, la voie vers l'égalité des sexes ne doit-elle pas passer par l'ouverture aux hommes d'une profession traditionnellement réservée aux femmes ?

Vincent Lamon